

Acte de mariage de DECAUX Louis Nicolas et FREROT Marie Anne
[892]x[893].

Le trente octobre mil sept cent quarante-deux, après trois publications de bans faits en cette paroisse et en celle de Blacqueville sans empêchement, et les fiançailles célébrées audit Blacqueville, ont été conjoints en mariage par nous prêtre vicaire de cette paroisse Louis DECAUX, fils de Nicolas et de Françoise ALLAIS, et Marie Anne FREROT, fille de Guillaume et de Margueritte GAUDRE, veuve de François LEDIN, en présence de leurs parents et amis.

Marques : Louis DECAUX, Marie Anne FREROT, Guillaume FREROT,
Nicolas DECAUX.